

Style, critique génétique et modèles rédactionnels : perspectives linguistiques

Sabine Pétilion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/473>

DOI : [10.4000/corpus.473](https://doi.org/10.4000/corpus.473)

ISSN : 1765-3126

Éditeur

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

ISSN : 1638-9808

Référence électronique

Sabine Pétilion, « Style, critique génétique et modèles rédactionnels : perspectives linguistiques », *Corpus* [En ligne], 5 | 2006, mis en ligne le 19 novembre 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/473> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.473>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Style, critique génétique et modèles rédactionnels : perspectives linguistiques

Sabine Pétilion

Pour Stéphane Robert

Introduction

- 1 Nous proposons de mettre à jour, dans une perspective interdisciplinaire, quelques lieux de rencontre entre la stylistique, la critique génétique et la linguistique, en lien avec les modèles rédactionnels de la production écrite élaborés en psycho-cognition. Ces trois disciplines sont chacune investiguées ici en fonction de leur définition et de leurs pratiques du *corpus*. En fonction également des outils et des réponses qu'elles apportent à la question du *style* et de l'*œuvre*. Bien sûr, il ne s'agit pas tant d'apporter des résultats que d'esquisser d'abord, dans une démarche de prospective herméneutique, les contours d'une approche interdisciplinaire du *style* et de l'écriture en production. Ce panorama pourrait être reformulé comme suit : quels types de corpus, et quelles méthodes d'analyse les sciences du langage peuvent-elle aujourd'hui proposer pour constituer le meilleur terrain de rencontre et de décroisement entre la critique génétique littéraire et stylistique et les perspectives ouvertes par les modèles rédactionnels ?
- 2 Dans une première étape, nous interrogeons les définitions et les pratiques du *corpus* en sciences du langage afin de voir en quoi l'*avant-texte*, qui constitue la matière première de la critique génétique, répond – ou non – aux attentes et aux méthodes propres aux sciences du langage. Ou pour le formuler de façon piquante : les manuscrits de travail des écrivains – dans leur hétérogénéité et leurs lacunes – constituent-ils des *corpus abordables* au regard de l'exigence d'exhaustivité (comptable et descriptive) du linguiste ? La question peut être posée de façon plus brûlante encore si l'on suit l'approche récemment proposée, précisément dans le cadre de la critique génétique, du *style* comme « processus de singularisation de l'œuvre »¹. Cette *singularisation* de l'œuvre exige une *instance scripturaire unique* ; or, les nombreuses interventions

hétérographes, dans les étapes de production du texte, font parfois peser sur les dossiers de genèse de lourds soupçons quant à leur authenticité. Par ailleurs, il est assez rare que l'on dispose de l'intégralité des pièces qui ont présidé à la naissance de l'œuvre. Le généticien travaille donc souvent sur un corpus lacunaire, hanté par ses manques – *versions* ou *états* disparus –, et ses *métamorphoses* (mutations génériques en cours d'élaboration, *parasitage* du processus par des genres textuels hétérogènes, changement de langue en cours d'écriture – c'est le cas de *Suite*, de Beckett, une nouvelle commencée en français et qui s'achève en anglais). Ainsi décrits, comment les *corpus* offerts dans le champ de la génétique textuelle peuvent-ils être traités par le linguiste, qui en même temps se donne comme contrainte de respecter la singularité intrinsèque de l'instance énonciative et la définition de l'œuvre comme processus de singularisation ?

- 3 Deux perspectives s'opposent. On trouve, d'un côté, l'argument *contra* qui, devant l'hétérogénéité sémiotique des avant-textes – notes de lectures, fiches, plan, états successifs – conduit le linguiste à passer d'un corpus à un autre, en accumulant le détail de pratiques scripturaires idiosyncrasiques. De l'autre côté, l'argument *pro* – grâce auquel nous ouvrirons quelques perspectives de recherche – consiste à mettre à jour des processus généraux de production – en fonction de l'étape du processus scripturaire et donc des niveaux de traitement – conduisant (tout en acclimatant l'avant-texte à l'analyse linguistique) à l'élaboration de *profils* qui permettent l'articulation constante du particulier au général. Dans cette perspective, tout reste à faire. C'est la raison pour laquelle nous proposons très modestement d'esquisser ici quelques pistes : d'une part sur le plan lexical de la gestion sémantique des paradigmes, et d'autre part sur le plan syntaxique de ce que R. Barthes appelait, en travaillant la phrase de Flaubert, l'ellipse et la catalyse. C'est ici que la question du style peut rencontrer les analyses psycho-cognitivistes de la production écrite puisque ces dernières s'interrogent sur les relations possibles entre un *style* au sens textuel et les *styles de processus* scripturaires.

1. Enjeux des linguistiques de corpus 1.1. Linguistiques formelles et fonctionnalisme

- 4 Avant d'entrer dans les clivages qui opposent la linguistique de la langue à la linguistique du texte et du discours, il faut souligner que leurs méthodes impliquent une même définition de la langue comme un système élaboré collectivement en discours. Autrement dit, ce que les linguistiques de corpus ont en commun, c'est de considérer que « la langue ne s'observe que dans le discours »².
- 5 Il n'en va pas de même de toutes les linguistiques, et de ce point de vue, il nous semble qu'un clivage bien plus fort passe entre les linguistiques formelles et les autres. C'est ce que souligne fortement S. Robert :

D'une manière générale et nécessairement schématique, par-delà la très grande diversité des théories, on peut distinguer deux grands courants linguistiques qui se différencient par leurs postulats sur la nature du langage et par les méthodes d'investigation qui en découlent. D'un côté, un courant « formaliste » représenté principalement par la grammaire générative, de l'autre un courant « fonctionnaliste » (au sens large) ou dynamiciste, qui constitue le principal courant en linguistique à la fois par son ancienneté et par sa très grande diversification³.

- 6 – Langage = Structure profonde
- Compétence et grammaire universelle
- 7 Considérant la primauté de la compétence linguistique, c'est-à-dire la « connaissance intuitive » que le sujet a de sa langue, les grammaires formelles travaillent en

génération et *indépendamment du contexte*. Le langage est ici conçu comme un système fermé qui peut être décrit par un formalisme logico-algébrique. Les linguistiques formelles travaillent donc en fonction d'une grammaire innée, « indépendamment de la performance, c'est-à-dire de sa mise en œuvre dans des *comportements langagiers réels et de ses effets*⁴ ».

- 8 – Langage = Système déformable
- Performance, contexte, variation
- 9 Dans une approche fonctionnaliste du langage, la variabilité des formes et des usages – variabilité si importante pour le stylisticien – est au cœur de l'analyse linguistique.

Le langage est ici conçu comme un système ouvert et déformable, à la fois du point de vue de la variabilité interlinguistique (diversité des langues, de leurs formes et de leurs règles) et du point de vue de la variation interne aux langues (diversité d'emplois des mêmes formes)⁵.

- 10 La nature des invariants recherchés peut être de nature typologique, cognitive, énonciative.

Pour les fonctionnalistes, il est impératif d'étudier le langage dans ses conditions naturelles d'utilisation, sous peine de passer à côté de la *nature réelle de ses mécanismes dont la finalité est la représentation et la communication des connaissances représentées*. Ce qui suppose de partir d'énoncés réels, produits en situation de communication et non d'énoncés générés hors contexte⁶.

- 11 Si nous insistons aussi largement sur cette mise au point essentielle proposée par S. Robert, c'est que cette clarification nous semble, d'une certaine façon, pouvoir atténuer les conflits qui animent les linguistiques de corpus.

- 12 En effet, toutes les linguistiques de corpus ont comme présupposés communs :

- La nature éminemment (*inter-*)*subjective* du langage. Ce qui implique une variation interne aux langues et une *diversité d'emplois des mêmes formes*. Cette *variation* constitue tout aussi bien le matériel de l'analyse de discours (des discours politiques, médiatiques, etc.) que celui de la stylistique, ou de ce qu'il est convenu d'appeler les « linguistiques de la langue », qui ne travaillent pas, quoi qu'on en dise, hors contexte, c'est-à-dire hors-texte.
- L'existence de *contraintes dans le système de la langue* (les « lois » de la langue selon J.-C. Milner), qui permet précisément d'observer la variation et que l'on appelle une *grammaire*. Dans ce sens, au même titre qu'une linguistique 'de la langue' ne saurait avancer sans le produit langagier des usagers de la langue, qu'il soit sous forme orale ou écrite (sinon on est dans la pure compétence !), de même, les analyses de discours ne sauraient s'élaborer sans le substrat linguistique essentiel à la description des variations (sauf à entrer dans le domaine de l'ethnolinguistique ou de la communication, qui ne fait pas prioritairement du système linguistique son objet d'étude).

1.2. Constitution et approche typologique des corpus

- 13 Les deux problématiques majeures qui président à toute recherche sur corpus sont celles d'une part, de l'opposition 'donné' vs 'construit' et d'autre part, du point de vue, ou de la subjectivité, du linguiste qui opère une sélection dans la masse langagière observable. Comme le souligne F. Rastier :

La notion même de corpus doit être affinée, car un corpus n'est pas un ensemble de données : comme toujours dans les sciences de la culture, les données sont faites de ce que l'on se donne, et le point de vue qui préside à la constitution d'un corpus conditionne naturellement les recherches ultérieures⁷.

- 14 C'est à partir de ces deux axes de réflexion que nous aimerions traverser le triptyque corpus/objet d'étude – œuvre/style – instance énonciative.

1.2.1. Corpus et fait de langue

- 15 Suivant la distinction entre linguistiques formelles et fonctionnalistes, on peut considérer qu'il ne saurait exister de linguistique de la langue qui ne constitue pas les données attestées en discours comme seul terrain d'investigation possible (dans ce cas, les créations ou manipulations d'exemples sont pratiquées avec réticence. Dans cette perspective, l'analyse de faits de langue se fonde sur des données attestées en discours, c'est-à-dire sur des textes de genres différents (littéraires, mais aussi scientifiques, journalistiques, publicitaires). Si la situation de discours n'est pas pleinement partie prenante dans l'analyse, en revanche, le contexte – plus large du texte et pas seulement le co-texte des occurrences – est pris en compte. Ainsi les occurrences des faits de langue étudiés sont analysées à la fois dans le cadre de l'échantillonnage large que constitue le corpus, et dans une démarche (con-)textuelle : l'occurrence est aussi abordée en fonction du micro-système qu'elle actualise dans le cadre du texte.
- 16 Dans cette démarche, le but est alors de constituer, grâce à un corpus de textes variés, un *échantillon représentatif de la langue*. C'est par exemple dans cet objectif que nous avons constitué le corpus grâce auquel nous avons étudié la parenthèse et le tiret double : « Il nous a semblé que l'observation – dans des textes de genre et de tonalité très divers – de régularités discursives nous permettraient d'entrer dans le système et de mettre à jour des *contraintes de langue*. C'est grâce à l'observation des textes (écrits mais vivants !) qui constituent notre corpus que nous avons tenté d'esquisser ce que l'on pourrait appeler une 'grammaire' du décrochement »⁸. La variété des textes du corpus et la dimension *généraliste* de notre démarche, c'est-à-dire la multiplicité des sujets écrivains nous éloigne évidemment de la singularité stylistique : « Notre objectif n'est pas de proposer une collection de cas limites de l'opération de décrochement (typo)graphique. L'idée, qui a gouverné la constitution de ce corpus, était au contraire de rassembler des textes que l'on pourrait qualifier de 'standards' pour proposer une étude générale de l'opération de décrochement (typo)graphique »⁹.
- 17 Ainsi, grâce à l'élaboration progressive, de proche en proche, de son corpus, l'analyste suit un parcours herméneutique qui le conduit de l'observation des données à la formulation d'hypothèses qui sont confirmées (ou non) par le corpus. Les résultats sont toujours susceptibles d'être infléchis par de nouveaux corpus. Ainsi, la description, pleinement généraliste, ne croise pas la *dimension idiosyncrasique* des faits de style – dimension qui se trouve au cœur des recherches menées sur le corpus clos d'un écrivain. Surtout, les instances d'énonciation sont multiples – ce qui est généralement un trait constitutif des corpus en analyse du discours. On peut schématiser cette approche des faits de langue comme suit :
- #### 1.2.2. Le corpus littéraire : entre fait de langue et fait de style
- 18 En abordant les corpus littéraires, on s'achemine vers la saisie d'un style. Style d'un auteur ou style d'un genre ? Encore faut-il tenir compte de la *démarche de l'analyste* : s'agit-il d'une analyse linguistique ou stylistique ? Il convient de prendre en compte également le *type de faits* que l'on cherche à décrire : fait de langue et fait de style – quelle distinction véritable ? Il faut prendre en compte enfin le *statut de l'œuvre* abordée : une œuvre, choisie dans toute la production d'un auteur, l'intégralité de l'œuvre d'un auteur (l'ensemble de ses textes ou bien choix d'un genre textuel particulier). À quoi l'on pourrait ajouter l'étude d'un genre pratiqué par un ensemble

d'écrivains à un moment particulier de l'histoire littéraire (c'est l'*écriture* de Barthes, dans sa première acception). De ce point de vue, on peut par exemple observer les sommaires des revues. L'exemple de *L'Information Grammaticale* constitue dans ce sens un observatoire particulièrement pertinent, on y trouve bien sûr :

- Des articles proposant l'étude d'un fait de langue dans une œuvre au programme de l'agrégation. Par exemple, « Le subjonctif dans les Poésies de Mallarmé » proposé par J. Dürrenmatt¹⁰ ou encore, « On / Qui » de Cécile Narjoux¹¹. Il s'agit ici de proposer l'étude d'un fait de langue dans le cadre d'une œuvre en particulier, c'est-à-dire finalement d'étudier en quoi un fait de langue devient un fait de style. On trouve également des articles se consacrant à l'étude de l'usage singulier d'une configuration linguistique, c'est-à-dire au fond, à l'examen d'une pratique langagière idiosyncrasique. C'est par exemple cette démarche qui anime É. Bordas dans « Le Singe ne mangera pas l'ours. Poétique balzacienne de la dénomination dans les *Illusions perdues*¹² ». Démarche que É. Bordas développe, avec la même perspective stylistique dans l'ensemble de l'œuvre de Balzac¹³.
- Des articles traitant d'un *fait de langue* dans un *genre* pratiqué par un auteur. C'est le cas de l'article de M.-A. Pellizza, consacré aux groupes nominaux à déterminant indéfini dans les tragédies de Racine. On saisit, dès l'introduction de l'auteur, que la distinction entre fait de langue vs fait de style est inscrite, depuis longtemps dans les études raciniennes concernant la détermination du groupe nominal. L'auteur évoque en effet deux approches opposées : celle de L. Spitzer (1931) et celle de J. Schérer (1950) :
On sait que, pour le premier, l'emploi de l'article indéfini est un choix expressif, qui participe, conjointement à d'autres, à la production de l'*effet de sourdine* qui est à ses yeux une marque stylistique fondamentale des tragédies de Racine. À l'opposé, J. Schérer, loin d'y voir une caractéristique de l'expression racinienne, rapporte la présence des groupes nominaux à un trait de la langue de l'époque¹⁴.

19 Jolie controverse.

20 L'étude d'une configuration discursive pratiquée par un auteur dans un genre particulier conduit inévitablement à définir cette configuration comme un fait de style – du moins comme une configuration tendanciellement privilégiée par cet auteur. On retrouve ce cheminement dans le cadre d'études en profondeur. C'est ce parcours que l'on peut observer dans l'étude au long cours menée par F. Neveu sur l'apposition dans la prose autobiographique ou non de Sartre. La démarche *linguistique* de l'auteur le conduit rigoureusement à mettre en parallèle un type de constructions (sémiotique) et des réalisations en usage (sémantique). Commentant le corpus, l'auteur souligne dans son introduction :

Il ne s'agit pas ici de réduire la description de l'apposition au seul domaine syntaxique. [...] Une telle direction de recherche, pour être fructueuse, appelle un corpus qui autorise un examen comparé rigoureux du type et de l'occurrence, afin de procéder à des analyses précises non seulement de la matière verbale des constructions appositives mais aussi de celle, plus aléatoire, qui forme leur environnement restreint ou large, selon que l'on adopte à telle ou telle étape de l'investigation une perspective phrastique ou transphrastique. Pour ce faire, il a semblé nécessaire de convoquer un corpus homogène (même auteur, même structure générique)¹⁵.

21 Au terme de ce travail approfondi, F. Neveu décrit bien évidemment le fonctionnement, *en français contemporain*, des constructions appositives de type nominal et adjectival (ce qui relève du système fonctionnel (la norme ou le sociolecte de F. Rastier) mais il parvient finalement aussi à déterminer des traits génériques du récit

(auto-)biographique et à étudier le fonctionnement d'un stylème (idiolecte). Stylème que Sartre commente en ces termes :

Le sens du style dans *Les Mots*, c'est que le livre est un adieu à la littérature. Si le *Flaubert* ressemble aux *Mots* par endroits, c'est parce qu'après cinquante ans d'écriture on finit par être imbu de son propre style et que certaines formules viennent spontanément, sans aucun travail¹⁶.

22 On peut schématiser ces analyses comme suit :

Corpus généraliste	Textes hétérogénériques	Dimension stylistique	Instance énonciative unique	Conditions de production
-	?	+	?	-

23 L'examen des différents types de (constitution de) corpus, et leur traitement montrent qu'à la 'question du style' – et partant, du texte et du corpus littéraire –, le linguiste offre une réponse floue et malaisée. Soit il constitue son corpus de textes exclusivement littéraires (éventuellement d'un auteur unique), et il encourt le 'risque' de proposer des analyses d'ordre stylistique. Soit il constitue son corpus d'un mixte de textes relevant aussi bien de ce qu'on appelle le 'français standard' que de textes littéraires, riches en 'indices de littérarité' (maltraitance de la syntaxe, ponctuation aberrante, travail de la phrase courte/longue). Quoi qu'il en soit, s'il veut proposer des analyses linguistiques, il – ou elle ! – est souvent condamné(e) à travailler sur (le fantasme d') un 'état de langue' donné. Et la question reste entière : quels outils linguistiques peut-on apporter pour l'appréhension du texte littéraire et du style ?

2. Le dossier de genèse, un corpus pour linguiste ?

24 Les définitions du style sont multiples, foisonnantes, contradictoires. Le style est défini comme la composante même de n'importe quel *texte* : tout texte ayant un style, si l'on considère qu'il n'y a pas de degré zéro du style (la stylistique ne se limite pas, dans ce cas, au discours littéraire). Si l'on repasse la frontière entre le littéraire et le discours ordinaire, entre ce que Bally appelait le langage de l'art et le langage de la vie, on voit réapparaître la distinction barthésienne entre le style et l'écriture. Il n'est pas possible ici de faire une mise au point sur les vacillements terminologiques de Barthes quant aux notions d'*écriture* et de *style*, les deux termes entrant dans une relation antinomique constante : l'écriture est, un moment, considérée comme un prêt-à-porter plus ou moins collectif de l'écrit – ce que l'on pourrait appeler un *genre* – à quoi s'oppose la vraie singularité du style. Contentons-nous de saisir ce binôme dans un moment où il entretient une relation d'inclusions apaisée :

Malgré tout, ce qu'on appelle l'écriture – c'est-à-dire le travail du corps qui est en proie au langage – passe par le style. Il y a toujours une phase stylistique dans le travail d'écriture. L'écriture commence même par le style, qui n'est pas le bien écrire : il se réfère [...] au profond du corps, et ne peut être réduit à une intention de joliesse petitement esthétique¹⁷.

25 Le corps comme instance d'écriture et source du style (les poussées germinatives de Barthes) nous permet de retrouver, dans le domaine de la critique génétique, dans lequel nous entrons maintenant, notre triptyque corpus/objet d'étude – œuvre/style – instance scripturaire. Les manuscrits de travail des écrivains interrogent, de façon particulièrement pertinente, les questions du corpus, et de l'objet langagier qui s'offre à l'analyse. Avec le manuscrit, on entre dans l'étude non pas d'un produit fini mais d'un processus en cours. Cette dernière précision n'est pas anodine dans la mesure où elle

opère, par rapport à tous les types de corpus que nous avons examinés jusqu'ici, un changement de point de vue majeur pour le linguiste puisqu'il s'agit non plus d'observer des données statiques mais de travailler en production, c'est-à-dire d'observer les mécanismes d'un processus. Se superposent donc ici l'*unicité* du sujet défini comme *corps écrivant* et la dimension dynamique propre au processus d'écriture. Et c'est dans cette dynamique processuelle que l'œuvre voit le jour, comme le souligne P. Ricoeur : « Une œuvre reçoit une configuration unique qui l'assimile à un individu et qu'on appelle le style »¹⁸.

- 26 Ce qui fait *œuvre*, c'est donc la progressive rencontre d'un sujet – *unique*, par définition – et d'un *style*, émergeant dans le cadre inédit d'une œuvre en devenir. Œuvre que, dans une dimension génétique, l'on ne confondra pas avec l'œuvre au sens monumental du terme (le panthéon de l'auteur). On retrouve ici le style dans sa dimension processuelle.

Définir le style comme processus de singularisation de l'œuvre, peut sembler une approche trop globale du style, qui l'assimile à une notion (l'œuvre) aux contours mal définis. L'idée de processus [...] évite pourtant de représenter le style comme une liste de procédés langagiers, et elle permet de relier le détail à l'ensemble, l'analyse micro-textuelle des éléments figuraux, lexicaux, énonciatifs, syntaxiques et rythmiques, à la saisie de configurations discursives et d'un système dynamique où les éléments sont en interaction. Le style rend nécessaire le passage de la phrase à l'œuvre, et du local au global. Il fait percevoir en l'œuvre une totalité¹⁹.

- 27 Avant d'interroger le corpus constitué par les manuscrits, il convient de souligner que tout processus avance par *étapes* et que l'œuvre, définie comme une *singularisation* (c'est-à-dire comme la *rencontre* d'un sujet écrivant et d'un style émergeant), implique l'*unicité* de l'instance scripturaire. Au regard de ces deux exigences – sujet écrivant unique, hétérogénéité des documents de genèse –, on comprend quelles peuvent être les difficultés dans la constitution et l'analyse du dossier de genèse en corpus. On comprend également les soupçons qui pèsent sur le matériau manuscrit, en opposition notamment avec l'imprimé, dont la fixité définitive et la globalité rassurent l'analyste dans sa démarche interprétative. C'est – sans quitter le point de vue linguistique – en interrogeant la notion d'*unicité* de l'instance scripturaire qu'implique la « singularisation » de l'œuvre que nous proposons d'appréhender l'avant-texte. Après quoi nous envisagerons la question de l'*intégralité* de l'avant-texte, et surtout de l'hétérogénéité des pièces du dossier de genèse de manière à mieux cerner les contours d'une approche spécifique aux sciences du langage.

2.1. L'ambivalente unicité du sujet écrivant : un sujet doublement barré

- 28 Pour interroger la singularité propre à l'écriture, nous souhaitons revenir sur une dimension centrale des mots et du discours : le dialogisme bakhtinien qui intervient au plan des mots, comme au plan des textes. Ce faisant, nous souhaitons revenir sur la définition de l'écriture proposée par Duras, qui fait du doute – et de l'absolue solitude – le premier pas vers l'écriture :

Je crois que sans ce doute premier du geste vers l'écriture il n'y a pas de solitude. Personne n'a jamais écrit à deux voix. On a pu chanter à deux voix, faire de la musique aussi, et du tennis, mais écrire, non. Jamais²⁰.

- 29 Si l'on écrit seul, c'est toujours – dans une perspective dialogique – avec les mots des autres. Il n'y a pas de mot inédit : une grande partie de l'œuvre de Bakhtine est fondée sur le principe du « déjà-dit ». Le « déjà-dit » peut être défini comme les autres discours et les locuteurs autres, qui habitent les mots que nous employons aujourd'hui. Tout

texte, quelle que soit sa forme et le genre auquel il appartient, a partie liée, radicalement, avec le « déjà-dit » :

Aucun discours – qu'il soit quotidien, rhétorique, scientifique – ne peut manquer de s'orienter dans le « déjà-dit », le « connu ». L'orientation dialogique du discours est naturellement un phénomène propre à tout discours. C'est la fixation naturelle de toute parole vivante. Sur toutes ces voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, « étranger » et ne peut éviter une action vive et intense avec lui²¹.

30 Il n'y a pas de mots neufs : chaque mot entre toujours dans un dialogue avec ses contextes et ses usages antérieurs (isotopie et « épaisseur du langage »). « L'Adam mythique » dont parle Bakhtine est un fantasme de langue originelle, monosémique. Et personne ne peut s'enorgueillir d'avoir des mots vierges à sa disposition, le langage est « saturé » par les autres, les discours des autres et par les histoires qu'ils ont vécues avec les mots.

31 Ainsi, le dialogisme bakhtinien et le postulat de l'inconscient constituent les pôles fondateurs de ce que J. Authier-Revuz appelle « l'hétérogénéité constitutive du sujet et de son discours » : tout sujet est incessamment traversé par *de l'autre* mais son discours se tient et le sujet maîtrise cette *hétérogénéité constitutive* grâce aux commentaires – ceux des boucles réflexives méta-opacifiantes – qu'il ne cesse de faire sur l'inadéquation de son propre dire. Ainsi le sujet n'est pas

Une entité homogène extérieure au langage, mais le résultat d'une structure complexe, effet du langage : sujet *décentré*, divisé, clivé, barré, ... peu importe le mot à condition que loin du dédoublement du sujet ou de la division comme effet sur le sujet de sa rencontre avec le monde extérieur, division que l'on pourrait tendre à effacer par un travail de restauration de l'unité de la personne, soit maintenu le caractère *structurel, constitutif du clivage pour le sujet*²².

32 Qu'en est-il dans l'écrit ? Le texte écrit est bien sûr toujours traversé par de l'autre, et le pointage des non-coïncidences interlocutives n'est pas réservé à la seule interlocution. Les avant-textes dévoilent aussi parfois une polygraphie : deux scripteurs derrière un auteur. S'il est vrai, comme le souligne Duras, qu'il arrive qu'on parle 'en même temps', il n'est pas tout à fait exact de dire qu'on écrit toujours seul. Le cas des écritures à quatre mains (dont il faudrait étudier les modalités !) interroge de façon passionnante l'unicité de l'instance scripturaire qui fonde la définition du style. C'est cette *double unicité* parfois à l'œuvre dans le processus d'écriture que nous souhaitons maintenant évoquer.

2.1.1. Jules Verne et Pierre-Jules Hetzel : la pro-censure

33 La relation de tutelle qu'un éditeur entretient parfois avec un écrivain constitue sans doute une des configurations les plus propices pour une (ré)écriture « à quatre mains ». C'est au moment de la relecture de la mise au net d'*Une ville flottante* que P.-J. Hetzel, éditeur de Jules Verne, impose à celui-ci des réécritures qui touchent non seulement des unités lexicales et des configurations stylistiques mais également des constituants majeurs du texte comme le point de vue ou les personnages. Ainsi, pour *Une île flottante*, ce sont deux projets d'écriture qui s'affrontent : d'une part, celui de P.-J. Hetzel qui – en tant que promoteur des valeurs républicaines – entend faire entrer le texte dans la littérature didactique qu'il promeut, et d'autre part celui de J. Verne qui souhaite donner à son œuvre une dimension ethnologique, voire éthique – le bateau devenant l'observatoire d'une micro-société des nations. Ainsi, les Anglo-saxons échappent au portrait critique que Jules Verne projetait de dresser. De même, au nom du bon goût et

de la morale, le texte est expurgé de la dimension fantastique et loufoque dont il était animé. En effet, Hetzel impose la suppression du dialogue au cours duquel le Dr. Pitferge raconte comment, lors d'une dissection, un mort s'est réveillé pour réclamer son os tout juste prélevé ! Ce faisant, l'éditeur bride l'imagination créative de Jules Verne et il ampute le texte de sa dimension fantaisiste et fantastique. On notera que la suppression de ce fameux dialogue fit en son temps son effet puisque Olivier Dumas – réagissant contre cette censure – le publia *in extenso*. Ainsi, sous l'effet des corrections de son éditeur, *une œuvre peut échapper à son 'inventeur'* :

Suppression mais aussi, procédé plus persuasif, addition ou modification [...] : c'est en effet une des caractéristiques de l'éditeur d'user de son expérience d'écrivain pour écrire ou réécrire au besoin des passages en fonction de son jugement personnel de la poétique, normative ou non, de l'œuvre, procédure insidieuse qui n'est pas sans influencer l'écrivain dans sa liberté créative. On appellera ce discours d'accompagnement discours de *pro-censure*, terme où le préfixe « pro » doit être pris dans sa double acception, à la fois « avant » et « pour » l'acte lui-même de censure [qui contrarie] le pluriel des sens possible²³.

- 34 On le voit ici, c'est au plan non seulement du tissu textuel des micro-figures que J. Verne subit la pro-censure, mais également – et surtout – au plan architectural de l'œuvre dans son intégralité : ici, cette écriture concomitante et parasitaire de l'éditeur-écrivain transforme l'intentionnalité première de l'œuvre – intentionnalité qui conditionne évidemment le style de l'œuvre.

2.1.2. Louis-René des Forêts ou l'écriture intertextuelle

- 35 Offrant deux saisies de la langue, et partant deux inscriptions dans un style, l'écriture « à quatre mains » double l'instance scripturaire normalement *unique*. Cette dynamique de dédoublement de l'instance scripturaire est également à l'œuvre dans le laboratoire de Louis-René des Forêts. Il s'agit d'une technique de collage, de mixage, de montage dont le détail est extrêmement complexe, et dont on ne propose ici qu'un aperçu sommaire. On peut repérer deux dynamiques distinctes. La première consiste pour des Forêts à considérer le texte d'un autre – en procédant à différents types de retouches – comme une *base langagière* à laquelle il intègre ce qui lui est propre. Ainsi un extrait de *texte étranger* est adapté à un nouvel environnement langagier : le scripteur crée un processus d'amplification et de retouches du texte d'un autre par le sien propre. « Des Forêts se livre en permanence à des reprises clandestines de séquences textuelles hétérogènes et opère des montages aussi invisibles qu'imprévisibles²⁴. » Un exemple ici suffira à illustrer ce mécanisme :

- 36 Dans le tableau suivant figure (colonne de gauche) le texte de Faulkner, *Feuilles rouges*, qui constitue le support, après quelques retouches, du texte de des Forêts, *Un malade en forêt*.

Faulkner (en italiques : suppression)	Des Forêts (en italiques : segments nouveaux)
C'était un nègre de Guinée d'environ quarante ans. Il avait un nez aplati, une petite tête étroite, le coin des yeux légèrement injectés de sang, et ses gencives proéminentes étaient d'une teinte pâle et violacée au-dessus de ses larges dents carrées. Il avait été pris par un négrier sur la côte du Cameroun [...].	C'était un nègre d'Afrique du sud d'une vingtaine d'années. Il avait une petite tête étroite au crâne allongé par derrière, les cheveux noirs assez frisés, le coin des yeux légèrement injectés de sang, et ses gencives étaient d'une teinte pâle et violacée au-dessus des dents parfaitement rangées et d'une blancheur impeccable. Recruté dans son pays d'origine, il avait participé à la guerre de Libye [...].

37 Un autre type de composition consiste à écrire un paragraphe-support qui est amplifié, par couches d'ajouts successifs empruntés à divers auteurs. Dans *Le Bavard*, par exemple, on peut repérer « une approche génétique [qui] consiste à remonter à un paragraphe-noyau dont les emprunts seraient les expansions arborescentes »²⁵. En suivant les analyses de E. Delaplanche, on peut en effet reconstituer les étapes, jusqu'à la phrase finale (en utilisant le gras italique pour ce qui est intégré à la phrase matrice, le gras simple pour ce qui a déjà été intégré, et l'italique pour ce que des Forêts invente ou doit ajouter pour insérer l'emprunt).

- 1. Première version :

Je regardais tour à tour les couples qui défilaient devant moi : la physionomie m'en disait plus long que les paroles [...].

- 2. Seconde version : ajout pris dans *Les Vases communicants* de Breton :

Je regardais tour à tour les couples qui défilaient devant moi : *l'allure et la physionomie* m'en disaient plus long que les paroles.

- 3. Troisième version : ajouts pris dans *Via Dieppe-Newhaven* de H. Miller et *Don Juan de Mozart* de P.-J. Jouve :

Assis derrière une petite table de zinc dans un coin bruyant, j'écoutais la conversation en train autour de moi et je regardais tour à tour les couples qui défilaient devant moi, **essayant de saisir au passage un bout de conversation, mais c'était superflu** : *l'allure et la physionomie* m'en disaient plus long que les paroles.

- 4. Quatrième version : ajouts de *Manhattan transfert* de Dos Passos :

Assis derrière une petite table de zinc dans un coin bruyant, j'écoutais la conversation en train autour de moi et, à travers la fumée bleue des cigarettes, je regardais tour à tour les couples qui défilaient devant moi, **essayant de saisir au passage un bout de conversation, mais c'était superflu** : *l'allure et la physionomie* m'en disaient plus long que les paroles.

38 Dans ce paragraphe-matrice apparaissent, greffées au support initial *de la main de* des Forêts, pas moins de quatre instances scripturaires étrangères et partant, quatre œuvres différentes.

39 Ainsi, comme le montrent – juste à titre d'exemple – les avant-textes d'*Une ville flottante* de Jules Verne ou le foisonnement intertextuel des emprunts opérés par des Forêts, le clivage – dans le texte – n'est plus celui d'un seul sujet mais de deux – voire plus ! – auteurs. D'une certaine façon, cela contrarie – ou interroge ? – l'impératif d'une instance scripturaire unique rencontrant – dans l'œuvre en gestation – son propre processus de singularisation. Si les manuscrits montrent, à l'envi, que cette singularisation – qui met au jour un style dans une œuvre naissante – s'opère en suivant un rythme, une temporalité spécifique, ils montrent ici que *l'unicité de l'instance scripturaire peut être traversée par un autre type d'altérité que son clivage propre*. Deux scripteurs peuvent donc se cacher derrière un seul auteur, provoquant là encore des débats d'exégètes ou d'ayants droits. Ainsi, le matériau manuscrit regardé comme un corpus privilégié pour l'étude d'un style dans la singularité de son émergence n'est pas toujours aussi stylistiquement correct qu'il y paraît. On pense bien sûr aux Goncourt ; on peut évoquer aussi le cas de T.S. Eliot, qui fut très largement corrigé par Ezra Pound, son éditeur, également poète²⁶. Et d'aussi près qu'il soit possible de s'en approcher, certains secrets des (d)ébats scripturaires à la source de toute œuvre ne se laissent pas aisément saisir.

2.2. Disparité des corpus, hétérogénéité du matériau langagier

- 40 À juste titre, on l'a souvent souligné, les dossiers de genèse offrent un matériau langagier rétif à l'analyse, dont l'appréhension nécessite – pour chaque nouveau dossier – l'invention d'une démarche herméneutique spécifique. En effet, quelle est la spécificité des corpus génétiques ? Ce qui frappe d'abord lorsqu'on aborde le champ des études de genèse, c'est la vertigineuse hétérogénéité des pièces éparses que l'on parvient à rassembler. Le matériau génétique est tout sauf un donné construit. Au contraire, la démarche du généticien obéit à un impératif de *reconstitution* des avancées de l'œuvre en gestation. Cette reconstitution relève souvent de l'enquête au sens indiciaire du terme, et elle montre évidemment que l'œuvre ne saurait se définir comme une structure fermée. Cette reconstitution comme le souligne P.-M. de Biasi « perturbe le champ intellectuel où elle se déploie, d'autant plus qu'elle déverse sur la scène intellectuelle une profusion d'objets textuellement incorrects, les manuscrits de travail, dont la critique interprétative ne sait que faire. Les brouillons, notes, ébauches, carnets, scénarios, notes d'enquête, calepins de voyage, journaux intimes, etc., substituent un foisonnement de documents complexes à ce qui était, avec le texte, l'ordre limpide d'un objet unique et délimité »²⁷. Pour le dire autrement, la génétique apporte au linguiste un matériau un peu *étranger* à ses pratiques scientifiques – un matériau « approximatif » : « la génétique apporte un foisonnement de documents approximatifs et inachevés »²⁸.
- 41 Dans ce 'foisonnement approximatif', le linguiste - accoutumé au corpus qu'il construit – doit d'abord rassembler l'ensemble des documents qui ont présidé à la rédaction de l'œuvre, c'est-à-dire constituer l'avant-texte, en saisissant sa dimension chronologique.
- Lisant un dossier manuscrit, le lecteur reconstruit les étapes de l'écriture, à partir du matériau dont il dispose, en classant chronologiquement les feuillets. Il constitue un avant texte qui n'est pas un donné brut, en prenant comme repère le dernier état connu²⁹.
- 42 Ce foisonnement de documents complexes constitue le matériau de ce que les généticiens appellent eux-mêmes des « études sur corpus ». Il y a une forme de malentendu sur ce qui est appelé « corpus » par les généticiens du texte. Pour les uns – plutôt littéraires – le « corpus » désigne l'ensemble des documents et manuscrits d'*un auteur* spécifique dont chaque œuvre est étudiée dans son intégralité. Ainsi par exemple, l'équipe Proust de l'ITEM-CNRS a pour vocation de rassembler, d'étudier, de publier tous les documents susceptibles d'éclairer le laboratoire proustien. Il en va de même pour l'équipe Flaubert, Joyce (et toutes les autres) – qui proposent, comme il se doit, des études longitudinales d'une œuvre. Ces équipes ont pour objectif – dans le *cadre créatif* de leur auteur – de « redécouvrir le texte de l'œuvre à travers la succession des esquisses et des rédactions qui lui ont donné naissance et qui l'ont conduit à sa forme définitive³⁰ ». Il nous semble que ce n'est *pas seulement* de cette façon que doit procéder le linguiste (car dans ce cas, il duplique le généticien de corpus).
- 43 En sciences du langage, le « corpus » désigne un ensemble d'énoncés, saisis en discours et représentatifs du *fait de langue* **ou du processus** que l'on cherche à décrire. Si les études sur l'oral – menées sur les structures dynamiques des interactions verbales ou sur la production (phonétique) – ont depuis des décennies permis aux linguistes de se pencher sur l'oral, il n'en est pas de même pour l'écrit (même si, en production, ce dernier est devenu depuis une dizaine d'années, un terrain d'investigation pour les didacticiens).

44 C'est sans doute par cette confusion entre la définition et surtout l'analyse des corpus opérés d'une part par le champ littéraire, et par les sciences du langage d'autre part que s'explique la relative parcimonie des études véritablement linguistiques des processus touchant à la production écrite. Une véritable interdisciplinarité entre l'approche littéraire et linguistique de la genèse des textes doit être mise en place, de façon à ce que les sciences du langage puissent enfin apporter des outils d'analyse utiles aux littéraires :

La génétique ne se présente pas comme une option concurrente des méthodes d'analyse textuelle, mais comme un nouveau champ d'investigation porteur d'exigences qui interrogent la relation critique elle-même et l'engage à reprendre un débat interdisciplinaire entre ses différentes spécialités³¹.

45 C'est en esquissant, du point de vue linguistique, une voie vers ce débat interdisciplinaire que nous achèverons notre parcours.

3. Le film mental et scripturaire : une captation enfin possible ? Pour une ouverture vers les genèses contemporaines

46 Pour terminer l'analyse des enjeux de notre triptyque : corpus/objet d'étude – œuvre / style – instance énonciative, nous proposons une mise en perspective des champs de recherche à développer dans une démarche pluridisciplinaire. Nous souhaitons donc croiser ici le corpus génétique, l'outil linguistique et les modèles rédactionnels afin de déterminer les conditions d'une véritable interdisciplinarité des études de genèse.

3.1. Du scripteur expert à l'écrivain – et retour
3.1.1. Le manuscrit, un objet d'investigation rétif

47 Décrivant les substitutions dans les brouillons de Heine, J.-L. Lebrave note que l'auteur emploie d'abord un terme général qu'il appelle un « proto-terme » (disons un archi-hyperonyme) et qu'au cours d'une campagne de relecture il trouve le mot juste. « Ce processus d'écriture en deux temps est caractéristique de l'appropriation par Heine des mécanismes généraux de la production écrite »³². Plus loin, on peut lire : « On voit sur ces exemples comment l'appropriation par l'auteur H. Heine des régularités générales de l'écriture aboutit à l'individualité d'un style et d'une structure textuelle originale »³³. Ici, deux remarques s'imposent : d'une part, la description de ce processus en deux temps se fait sans redéfinir quels sont les « mécanismes généraux de la production écrite », au niveau lexical. D'autre part, il n'y a pas de véritable mise en parallèle des processus scripturaire propres aux écrivains (indices de l'émergence d'un style) et des mécanismes généraux de la production écrite, tels que l'on pourrait les déterminer chez les scripteurs experts.

48 Du reste, près de quatorze ans plus tard, on trouve ces deux constats, qui semblent souligner la difficulté de la démarche :

Bien sûr, on peut, comme le font les psycholinguistes faire écrire des individus. Toutefois il paraît très difficile d'instaurer des conditions expérimentales stables pour l'observation de l'écriture littéraire. En raison du statut social de l'écrivain, il n'est d'abord pas certain qu'on puisse obtenir d'un nombre assez représentatif d'écrivains vivants qu'ils se prêtent à une telle démarche³⁴.

L'étude du processus de production est tributaire de la richesse des traces, et de leur caractère plus ou moins interprétable [...] On notera en outre que pour les scripteurs utilisant les technologies d'écriture actuelle, les possibilités de sauvegarde ne sont pas exploitées, de sorte que la trace disparaît totalement, de même que toute indication sur le rythme de l'écriture³⁵.

- 49 Il n'y aurait donc pas – en vertu du statut social de l'écrivain, des conditions de production, et de la sauvegarde problématique des données – d'*investigations linguistiques* envisageables quant à l'émergence du *style* dans un corpus génétique. Comme le souligne J. Gracq, l'écriture – et sans doute la recherche – peut se nourrir d'un rêve, même lointain :

Un livre qui se fait, fait feu de tout bois [...]. L'écrivain, qui seul pourrait renseigner directement là-dessus, dans la grande majorité des cas, n'a pas gardé le souvenir de ces feux follets. Et pour les ressusciter à partir du seul texte, il faudrait au moins le génie du *Chevalier Dupin* d'Edgar Poe, capable de reconstituer tout le film mental qui s'est déroulé dans son cerveau³⁶.

- 50 L'outil informatique est maintenant en mesure d'offrir les moyens d'une captation du *film mental et scripturaire*. C'est ainsi que la Bibliothèque Nationale grâce au logiciel *Genèse* (édité par l'association française pour la lecture) a pu entrer dans la genèse contemporaine, en captant la rédaction d'auteurs comme François Bon ou Michel Chaillou³⁷.

3.1.2. Conditions et modalités de l'expérimentation : « corpuciser » l'avant-texte

- 51 L'objectif du linguiste étant de rendre le manuscrit accessible à l'analyse linguistique, on peut établir les données suivantes :

- 1. La sauvegarde des traces des processus scripturaux d'un écrivain est maintenant possible. Le logiciel *Genèse* pourrait être amélioré mais les données rassemblées grâce à ce logiciel ont d'ores et déjà permis à C. Doquet-Lacoste de mettre à jour des profils de scripteurs novices. Par ailleurs, l'utilisation du stylo numérique pourrait être envisagée (la seule contrainte étant d'avoir toujours ce stylo sur soi).
- 2. Comparer l'écrivain avec quel type de scripteur expert ?
Les comparaisons entre le scripteur expert et l'écrivain devraient permettre d'établir des profils généraux à partir desquels les processus propres à l'écrivain seraient analysés. Les rédacteurs experts ne devront pas être des techniciens du texte, rédacteurs professionnels de textes procéduraux ou juristes (qui sont un type de scripteurs experts ayant pour objectif de réduire à l'extrême toutes configurations polysémiques³⁸. En effet, l'objectif des rédacteurs techniques étant la réduction de la « déformabilité de la langue » évoquée par S. Robert, on trouve là une contrainte de standardisation de l'organisation et de la forme de surface des textes qui ne permet pas de comparaisons avec ce que l'écrivain ouvre comme possibles textuels et langagiers. Des journalistes, essayistes ou des chercheurs pourraient offrir des profils généraux de processus et de sous-processus – la question du genre textuel est centrale ici.
- 3. Il conviendrait de confronter la distinction opérée par les généticiens entre les écrivains à processus et les écrivains à programme avec la distinction, opérée en psycho-cognition, entre les écrivains au « mode processuel romantique » vs « mode classique », distinction que D. Alamargot rappelle dans « Du rédacteur à l'écrivain : le point de vue de la psychologie cognitive »³⁹. Cette distinction dont la dénomination – classique / romantique – relève de l'histoire littéraire peut se résumer comme suit. Dans le mode classique, le processus d'écriture vise à contrôler les contenus possibles en élaborant un plan : c'est aussi ce que l'on appelle la « planification ».
La stratégie de traitement mise en œuvre dans le mode 'classique' consiste à segmenter la composition en distinguant une phase de préparation (élaboration préalable du contenu) de la phase de rédaction [...]. La contrepartie du plan préalable est qu'il 'cristallise' le contenu du texte. Il limite la créativité et l'inventivité pendant la phase de rédaction. C'est précisément sur ce point que le mode romantique se distingue du mode classique. Le mode 'romantique' repose sur

une démarche inductive qui consiste à rédiger librement, sans plan préalable, en laissant libre cours à la création des contenus. À l'inverse du mode « classique », ce n'est pas le but qui délimite le contenu mais le contenu qui, progressivement élaboré, précise le but. La stratégie de traitement caractéristique du mode « romantique » consiste à alterner une phase de libre expression des pensées dans un flux d'écriture continu (sans s'interroger sur la qualité de l'organisation du texte) et une phase d'évaluation critique et de révision de cette production. Cette alternance est poursuivie jusqu'à l'atteinte d'un texte cohérent et structuré. Au fur et à mesure des versions, les révisions de contenu sont progressivement remplacées par des révisions de surface.

- 52 Ces processus d'écriture sont appelés des « styles de traitement », et, comme le souligne D. Alamargot :

Si le style se marque dans le texte produit, la question pour la psychologie cognitive est d'évaluer si et comment le style du texte est sous-tendu par un style dans les traitements ». Ainsi, on peut légitimement penser qu'il y a une corrélation entre les processus (et sous-processus) scripturaires et le « style » du texte produit. Si le mode classique a commencé à être exploré, on trouve encore peu d'études sur le mode romantique. Une approche interdisciplinaire – stylistique / sciences du langage / psycho-cognition – doit permettre d'aller plus avant dans l'exploration de ces types de traitement⁴⁰.

3.2. Exploration lexicale et syntaxique du mode « romantique » : « l'effet épistémique »

- 53 Dans sa présentation du mode romantique, D. Alamargot souligne le rôle du processus de formulation dans la créativité :

Le processus de formulation occupe une place centrale dans le modèle car ce serait le fait même d'élaborer le message écrit qui suscite la création d'idées. [...] Ce serait cette recherche du terme linguistique le plus adapté qui susciterait l'invention, par associations lexicales et sémantiques. Le fait de sélectionner un item lexical et de l'articuler avec les mots précédemment écrits active de nouveaux concepts, crée de nouveaux liens et de nouveaux contenus.

- 54 C'est « l'effet épistémique » de la formulation.

- 55 C'est sans doute cette activation de concepts nouveaux lors de la formulation qui départit d'une part des auteurs comme Heine, qui utilise des « proto-termes » pour ne pas perdre le fil d'une pensée plus rapide que la scription ou Saussure qui laisse un blanc qu'il viendra combler lors d'une révision⁴¹ et d'autres qui développent au contraire de longs paradigmes d'alternatives non résolues.

3.2.1. Les essayages progressifs de l'unité lexicale : un « lieu sensible » 3.2.1.1.

Expansions paradigmatiques : l'exemple de l'adjectif

- 56 Dans une étude récente consacrée à un poème de E. Jabès, nous avons analysé le déploiement de l'éventuel langagier qui travaille l'adjectif dans la genèse du syntagme nominal⁴². Nous avons ainsi étudié l'émergence de configurations scripturaires qui déploient de longs paradigmes adjectivaux, précisément sans faire de choix immédiats. C'est le cas dans la strophe 55/6 du manuscrit I, où l'on observe une véritable floraison adjectivale⁴³ :

- 57 Strophe 55/6 (MI)

Excessive prétention du geste ;
de
et ~~D~~/de la forme étonnée d'elle même, étonnée
Dans l'univers, tant de portes murs
secrètes reconnues

et de portes ~~dénombrées~~ ~~brisées~~ interdites
Reconnues Dénoncées fermées

58 Dans cette strophe, le substantif « portes » est qualifié par un ensemble, raturé ou non, de *sept adjectifs* ! « Brisées », « dénombrées », « dénoncées », « fermées », « interdites », « reconnues », et « secrètes ». C'est finalement l'adjectif « interdites » qui sera choisi dans le manuscrit II. Incontestablement, l'essentiel ici, c'est, pour l'écrivain, au moins dans un état manuscrit et *temporaire* du texte, d'échapper à la *contrainte de la linéarité linguistique* : d'où cette étonnante floraison adjectivale, assez improbable dans un texte imprimé. Ainsi, l'étude stylistique du texte dans sa version imprimée, étude qui mettait au jour le rôle structurant de l'adjectivation dans le tissu intégral de l'œuvre, est validée par la plongée dans les manuscrits : « Il est particulièrement intéressant de noter en quels points du texte ces (parfois) longues classes d'équivalence se placent [et] signalent des lieux « sensibles » dans l'écriture »⁴⁴.

3.2.1.2. Recherche du mot juste, structure phrastique et « sens intenté » : de la nomination multiple dans le manuscrit de *Genitrix* de Mauriac

59 Si l'on observe – comme nous venons de le voir, dans les manuscrits de poèmes – un *déploiement paradigmatique* et donc un éclatement du sens vers des possibles multiples et antagonistes (micro-structure/oxymore), il arrive que l'on voie émerger des isotopies qui structurent – grâce au cadre plus large de la phrase – l'intégralité d'un texte (macro-structure). Revenant sur l'opposition entre le mode sémiotique et le mode sémantique, Benveniste définit le « sens intenté », qu'il situe bien sûr dans le mode sémantique :

L'expression sémantique par excellence est la phrase [...]. Il ne s'agit plus, cette fois, du signifié du signe [mode sémiotique] mais de ce que l'on peut appeler l'intenté, de ce que le locuteur veut dire, de l'actualisation linguistique de sa pensée⁴⁵.

60 Ainsi, les genres textuels et leur mode de structuration ont nécessairement un impact sur la construction du sens, dans le passage du mode sémiotique au mode sémantique. Il est ainsi possible de repérer dans le manuscrit de *Genitrix* de Mauriac, une *isotopie guerrière* que soulignent des choix lexicaux *systématiquement (ré)orientés* vers le haut degré.

61 Dans ce roman très noir de Mauriac, on assiste à la lente décomposition psychologique d'un fils de cinquante ans, Fernand, pourri par l'amour sadique et castrateur de sa mère, Félicité. Le roman s'ouvre tragiquement *in medias res* avec la mort en couches de la jeune épouse, Mathilde, déjà meurtrie par une lente agonie intérieure orchestrée par le *couple* malade que forment la mère et son fils !⁴⁶ Dans le manuscrit de *Genitrix*, on peut observer comment, dans la façon dont sont nommés les personnages, s'élabore et se tisse – au plan lexical – une isotopie guerrière qui, du coup, structure l'intégralité du tissu textuel de l'œuvre⁴⁷.

62 Pour nommer les personnages, Mauriac utilise deux paradigmes :

- 1. Le prénom des personnages du roman ou leur statut dans le cercle familial : Fernand, Félicité, Mathilde, d'une part, et la belle-mère, la vieille, la mère, le fils, la belle-fille d'autre part.
- 2. Des items lexicaux relevant du combat, du motif guerrier : « l'ennemie », « l'adversaire », « l'intruse », « l'espionne », « la morte », « la proie embaumée ».

63 Ces rôles, incarnés par un ensemble de substantifs jusqu'à la caricature, sont rappelés avec insistance et remplacent souvent les noms propres ou les pronoms. On observe en

effet, dans le manuscrit, de nombreux remplacements des pronoms par les noms de liens familiaux ou par des substantifs relevant du champ adversatif du combat.

- 64 – **Félicité/la mère.** Pour désigner cette mère infanticide, c'est surtout le registre du combat qui prévaut. Au f°32, le pronom est remplacé par « la mère » : « La morte qui le consolait agissait sur cet esprit malade mais non sur ce corps souffrant. Ce corps sorti du sien lui appartenait <à la mère>. Mais Félicité est avant tout une ennemie. Au f°7, elle est ainsi multiples fois désignée dans le monologue intérieur de Mathilde : « Non, non, elle ne mourrait pas, et, vivante, ne se laisserait plus vaincre <battre accabler> par l'ennemie <sa belle mère>. Pourvu qu'une autre grossesse fût possible ! Alors sa belle mère <Félicité l'ennemie> serait forcée de lui rendre les armes. » Qui devient dans le texte imprimé : « Non, non, elle ne mourrait pas et, vivante, ne laisserait plus l'adversaire l'accabler. Pourvu qu'une autre grossesse fût possible ! Alors l'ennemie serait forcée de rendre les armes ' » (p.21).
- 65 À deux reprises ici, dans le paradigme intensif des termes qui désignent Mme Cazenave, des termes neutres « belle-mère », « Félicité » sont remplacés par « adversaire », « ennemie ». Ces termes entrent évidemment en écho avec l'expression « rendre les armes ».
- 66 – **Mathilde/la belle-fille.** Bien que morte et enterrée, Mathilde, la belle-fille, reste un personnage actif du roman – et combatif : après sa mort, Félicité constate l'abattement de Fernand : « dans quel état la morte le lui avait rendu ! » (f°15). Cette permanence du combat des protagonistes, au-delà même de la mort, est mise en valeur, dans le texte imprimé, par la syntaxe qui renverse finalement l'ordre canonique de la phrase : « dans quel état le lui avait rendu la morte » (p. 68), au lieu de « la morte le lui avait rendu », dans le manuscrit. Bien qu'elle soit morte – ou plutôt parce qu'elle est morte – Mathilde retrouve un rôle central dans le trio infernal. De même, on observe entre le manuscrit et le texte imprimé, le passage de l'indéfini au substantif sujet : « Autrefois, une bonne avait été chassée parce qu'elle prétendait avoir sauvé Fernand de la scarlatine. Une autre aujourd'hui le sauvait, que la mère ne chasserait pas » (f°33), qui devient, dans le texte imprimé : « Une morte aujourd'hui le sauvait, que la mère ne chasserait pas » (p. 87). La dramatisation est rendue plus forte encore par ce rôle actif et vengeur de la belle-fille dans la mort même.
- 67 – **Fernand/ le fils (ou l'impossible mari).** Il est réduit à l'état de fils, comme le souligne la substitution, dans le manuscrit, de « garçon » par « fils » : « Jetant de droite à gauche des regards peureux, ce garçon le fils de cinquante ans tirait comme un collégien sur la cigarette défendue <clandestine> » (f°9). De même, le substantif « fils » remplace, dans le texte imprimé, le pronom éliidé : au sujet de l'impuissance de Fernand à vivre une passion : « la tendresse jalouse <de la mère> l'avait rendu <le fils> impuissant à nourrir en lui ce feu inconnu ». L'ajout du groupe prépositionnel « de la mère » et le remplacement du pronom éliidé « l' » par le substantif « fils », complément du verbe, met en relief la relation castratrice qui unit la mère et le fils.
- 68 Au plan de l'unité lexicale, on peut souligner que « l'effet épistémique »⁴⁸, qui consiste à trouver des mots en tournant autour des mots eux-mêmes, au moment de la textualisation, varie en fonction des genres textuels. La recherche lexicale dans un poème n'obéit sans doute pas aux mêmes processus que dans le cadre d'un récit. De façon plus générale, on peut observer, dans la textualisation, des profils distincts :
- L'hyponymisme : le scripteur laisse un « proto-terme » (Heine), ou un blanc (Saussure). On observe aussi l'apparition, chez certains auteurs, de signes méta-scripturaux pour marquer

des mots importants sur lesquels il faudra revenir. Ce type de textualisation permet d'écrire aussi vite qu'on pense.

- Le paradigmatisme : le scripteur ouvre – comme sur une palette de couleurs – un large choix de mots, qui restent ouverts dans une « alternative non résolue »⁴⁹.
- L'isotopisme : c'est l'exemple de Mauriac, qui traverse son texte de bout en bout par un registre guerrier. Creusant là ce que S. Robert appelle « l'épaisseur du langage » : l'apparition de certains mots déclenche des isotopies nouvelles.

3.2.2. Le plan phrastique : vertiges de la catalyse

69 La phrase (dans le récit en particulier) constitue sans aucun doute un des lieux d'observation majeurs de la *genèse contemporaine* et de l'émergence de nouvelles écritures. Et c'est dans la syntaxe (et la ponctuation), travaillée comme une *matière verbale* – du fait même de la fameuse « déformabilité » de la langue soulignée par le fonctionnalisme – qu'émerge la particularité d'un style.

70 Sur le plan syntaxique, et notamment sur le plan du style de la phrase contemporaine – courte ou longue ? –, on pourrait s'interroger sur le statut de ce que j'ai appelé les « accessoires syntaxiques » – qui recouvrent différents types de constituants facultatifs de la phrase⁵⁰. On s'offrirait là un face à face avec ce que la tradition rhétorique appelle la *catalyse* et que Barthes revisite en ces termes :

La phrase peut être pourvue à l'infini d'incises et d'expansions : le travail catalytique est théoriquement infini [et] l'écrivain, affronté à la phrase, éprouve la liberté infinie de la parole, telle qu'elle est inscrite dans la structure même du langage⁵¹.

71 On peut visualiser ce travail de la catalyse dans sa dimension dynamique et temporelle par exemple chez Leiris. L'écrivain, notamment dans *Biffure*, évoque largement sa pratique de la phrase : « [...] l'on dirait que ces phrases dans lesquelles je m'embarrasse – tantôt y ajoutant des mots, tantôt y remplaçant des mots par d'autres mots – sont l'image du difficile commerce que je m'efforce de nouer avec le réel [...] »⁵² ; plus loin, il confie également : « je ne puis m'empêcher d'exprimer ma pensée sous forme de périodes, de groupes de propositions toujours plus ou moins cadencées »⁵³. Il ne s'agit pas là de simples métaphores et l'analyse des manuscrits de Leiris montre parfaitement comment l'auteur « rembourre » ses phrases, à coups de « capitonnages », de « correctifs », d'« additifs » – bref : la phrase de Leiris jouit pleinement, dans son processus, de la *catalyse*. On peut observer – et visualiser – le mécanisme additif de la catalyse à partir de deux feuillets de *A cor et à cri* – que nous ne pouvons publier.

72 La reconstitution des mouvements d'écriture – dans leur chronologie visualisée par la typographie – donne ceci :

- étape 1 : caractères normaux
- étape 2 : italiques
- étape 3 : gras
- étape 4 : italiques grasses
- étape 5 : petites capitales

Probablement au métro Volontaires, non loin de cette rue commémorative (je suppose) des citoyens qui, la patrie étant proclamée en danger par la grosse voix de la Convention – assemblée qu'honore elle aussi une rue du XVe arrondissement –, s'engagèrent dans les armées de la République, – **probablement là** (MALGRÉ L'INCERTITUDE TOPOGRAPHIQUE, je m'y revois) **dans le sous-sol** presque désert de cette station la plus **proche du 45 rue Blomet où mon aîné André Masson avait alors son atelier** – pour moi vrai lieu initiatique car sa peinture comme des dire

me découvraient un univers et m'aidaient à mieux voir en moi – je constate en descendant un peu tardivement ET PRÉCIPITAMMENT du wagon qui me transportait que l'une des larges manches de mon imperméable reste prise dans la portière refermée.

- 73 La visualisation des cinq moments d'écriture de cette longue phrase – cinq moments répartis entre des fiches, des feuillets manuscrits et des dactylogrammes corrigés – démontre la nécessité, *pour une étude dynamique du plan phrastique*, de saisir la phrase non seulement dans sa capillarité propositionnelle mais aussi dans la genèse de ses ajouts. L'émergence des ajouts – ajouts de révision (ou ajouts 'correctifs') – est à distinguer des ajouts natifs, qui appartiennent aux premiers moments de la textualisation⁵⁴.
- 74 Dans cette perspective syntaxique, on pourrait investiguer la genèse de la « phrase longue », et voir si la production de la phrase longue correspond à un « style processuel » particulier. La question serait celle-ci : est-ce que la phrase longue correspond à une textualisation « en bloc » dans laquelle les ajouts sont « natifs », c'est-à-dire appartenant à un « premier jet » ou est-ce que ces ajouts apparaissent, dans un moment ultérieur, c'est-à-dire à un moment de révision globale. L'analyse de la phrase longue pourrait donc mettre à jour des types de scripteurs : celui qui textualise et révise après coup l'ensemble du paragraphe ou de la phrase, ou celui qui textualise et révise en même temps (concomitance des sous-processus), impliquant en cela l'émergence des sous-phrases. Leiris relève sans contexte du premier groupe ; et Proust – autant qu'il nous soit possible de nous prononcer – du second groupe.
- 75 L'étude des *genèses contemporaines*, avec l'aide de logiciels appropriés devrait nous permettre de repérer – dans un travail que nous réservons ultérieurement – une corrélation entre le style du texte final et le style procédural, c'est-à-dire la signature processuelle.
- 76 Ainsi, il serait passionnant de pouvoir observer la genèse des phrases longues de Bénédicte Heim :
- Je te parlais comme un enfant, comme perdu, je te disais tout sans calcul, tout ce que mon ventre noué sur des années de rétention me dictait et toi que je connaissais depuis quelques heures à peine, il me semblait que je captais, au travers de ton regard arrimé au mien et qui me scrutait magnétiquement, ton assentiment ductile, il me semblait que tes yeux me criaient ta soif de m'entendre encore, qu'ils réclamaient que se prolonge le brassage de mes ravinelements et ton visage tendu à se rompre vers le mien, ton visage tout altéré d'attention et d'attente voulaient le reliaient entre nos satiétés et ranimait en moi une veine inspirée éteinte par des années et des années de silence où s'engloutissaient toutes mes salves pourprées⁵⁵.
- 77 Pour conclure de façon synthétique, nous insisterons sur les points suivants. Pour que le linguiste puisse se saisir du triptyque corpus / objet d'étude – œuvre / style – instance scripturaire, et tout particulièrement du *corpus génétique*, il lui faut mener une recherche pleinement interdisciplinaire. Celle-ci doit se diriger :
- 78 Vers les études de style, qui interrogent les modes d'émergence d'une singularité scripturaire dans la gestation d'une œuvre – notamment à travers cette « déformabilité » de la langue que le fonctionnalisme définit comme centrale.
- 79 Vers l'outil informatique afin de saisir enfin *le film de la création* et de travailler non plus sur les traces d'un processus mais sur ce processus même en mouvement – dans sa chronologie. Le tout, en n'oubliant pas que l'outil d'analyse, notamment informatique, peut transformer son objet d'étude (l'usage de l'ordinateur implique des mutations

profondes dans la scription). En n'oubliant pas non plus que, comme le souligne J.-C. Milner : « En tant que la science les saisit, les langues et le langage ne sont pas des matières réalisées ; ce sont plutôt les lois qui régissent ces matières »⁵⁶. La détermination de ces « lois », de leurs usages et surtout – dans une dimension stylistique – de leurs usages « déviants » doit conduire à l'établissement de profils de scripteurs – profils par rapport auxquels l'écrivain démontre une singularité stylistique réinventée dans chaque œuvre nouvelle.

- 80 Vers la psycho-cognition afin d'appréhender, de façon plus fine, les processus et les sous-processus à l'œuvre au moment de l'écriture. Afin par conséquent de mettre à jour ces profils types, par rapport auxquels la singularité de l'écrivain peut être saisie. C'est du reste dans le champ de la psycho-cognition que l'on peut, en tant que linguiste, approcher ce « sens intenté » (Benveniste), ce « vouloir dire »⁵⁷ – bref, réaborder la question de l'intention, qui reste ouverte, voire taboue !
- 81 Vers la cognition et l'approche cognitive du processus créatif – afin d'interpréter enfin les indices offerts par la fameuse « black box ». Pour y voir peut-être les contours d'un désir – d'une *impulsion scripturaire embryonnaire*⁵⁸.
- 82 Contours d'un désir d'écrire à l'origine incessante d'œuvres parfois monumentales – impulsion, désirs flous que soulignent N. Sarraute et J. Gracq, et qui ne sont pas sans lien avec les « états mentaux » décrits en cognition :
- Sensations psychiques :
Dans un cahier, je note ces mouvements intérieurs, des sensations psychiques, des mouvements de la vie intérieure. Ce que j'écris là, c'est aux limites de la conscience, une sensation vague qui prend corps en l'écrivant⁵⁹.
 - Gelée instable, vivante, troublante :
Ce qu'il y avait initialement dans l'esprit sort-il tout à fait indemne pour l'auteur de cette approche par le langage, certainement révélatrice, mais peut-être déformante ? Pour l'écrivain, dans le livre terminé, tout est devenu forme, et l'espèce de gelée instable, vivante, tremblante qui habitait l'esprit à l'origine s'est tout entière résorbée en contour⁶⁰.

BIBLIOGRAPHIE

Anokhina O. (2004). Compte rendu de M. Fayol (dir.) (2002). *Production du langage. Traité des sciences cognitives*, in *Genesis* 23 : 171-173.

Anokhina O. & Pétilion S. (éds.) (à paraître). Actes de l'École thématique de l'ITEM : *Critique génétique, manuscrits, invention*.

Authier-Revuz, J. (1984). « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73 : 98-111.

Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.

Authier-Revuz J. & Lala M-C. (2002). *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

- Bakhtine M. [1975] (1978). *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Tel Gallimard, traduction française.
- Barthes R. (1967). « Flaubert et la phrase », *Nouveaux essais critiques*. Paris : Seuil.
- Benveniste É. [1966] (1974). « La forme et le sens », *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Biasi de P-M. (2000). *La génétique des textes*. Paris : Nathan, « Coll. 128 ».
- Bikialo S. (2002). *Plusieurs mots pour une chose. De la nomination multiple au style de Claude Simon*, sous la direction de J. Authier-Revuz et Ph. Caron, Université de Poitiers, à paraître.
- Bordas É. (1997). *Balzac discours et détours. Pour une stylistique de l'énonciation romanesque*. Toulouse : PUM.
- Delplanche E. (2003). « Vers l'étude génétique de l'œuvre de Louis-René des Forêts », *Genesis* 21 : 27-48.
- Eliot V. (1971). *T.S Eliot, The waste land. A facsimile and transcript of the original drafts including the annotations of Ezra Pound*. London / Boston: Faber and Faber.
- Fayol M. (1997). *Des idées au texte. Psychologie cognitive de la production verbale, orale et écrite*. Paris : PUF.
- Ganier F. & Pétilion S. (à paraître). « Révision d'écrits techniques procéduraux et niveaux de représentation », *Travail humain*.
- Gracq J. (2001). « Il n'y a que des cas d'espèce », *Genesis* 16 : 76-80.
- Grunig B.-N. (1991). « Une conception dynamique du contexte », in G. Vergnaud (éd) *Les sciences cognitives en débat*. Paris : CNRS Editions.
- Grunig B.-N. (2002). « Linguistique et brouillons, dynamiques et synchronisation », *Langages* 147 : 113-123.
- Herschberg Pierrot A. (2005). *Le style en mouvement. Littérature et art*. Paris : Belin.
- Jabès E. (2005). *Récit. Les cinq états du manuscrit*. Lectures de M. Cohen, A. Crasson, I. Fenoglio, Textuel.
- Lebrave J.-L. (1988). « Processus linguistiques et genèse du texte », *De la genèse du texte littéraire, manuscrit, texte, auteur, critique*. Tusson, Du Lérot, 59-65.
- Lebrave J.-L. (2002). « Critique génétique et processus d'écriture littéraires », in M. Fayol (dir.) *Production du langage*. Paris : Hermes, 251-262.
- Livet P. (2005). « Les émotions esthétiques », in M. Marillo (dir.) *Approches cognitives de la création artistique*, Bruxelles : Mardaga, 12-26.
- Milner J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- Mortureux M.-F. (1996). « Variations sur langage et métalangage », in C. Normand & F. Sitri (dir.) *Du dire du discours. Hommage à Denise Maldidier*, Numéro spécial de *LINX*, 3-11.
- Neveu F. (1998). *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain dans un corpus de textes de J.P. Sartre*. Paris : Champion.
- Pétilion/Boucheron-Pétilion S. (2002). *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*. Paris / Louvain : Peeters.

- Pétillon S. (2002). « Roland Barthes ou l'écriture ramifiée : formes et opérations d'ajout dans le manuscrit du *Plaisir du texte* », *Langages* 147 : 70-84.
- Pétillon S. (2006). « Genèse de la caractérisation adjectivale dans le manuscrit de *Récit d'Edmond Jabès* », *L'information Grammaticale* 108 : 14-19.
- Pétillon S. & Ganier F. (à paraître). « La Révision de texte : outils, méthodes et processus », *Langages*.
- Pinelli P.-L. (2000). *François Mauriac, « Genitrix » de Genitrix. Le manuscrit et sa genèse*. Fasano / Paris, Schena / Didier érudition, Biblioteca delle ricerche, edizioni genetiche 1.
- Piolat A. (2004). « Approche cognitive de l'activité rédactionnelle et de son acquisition. Le rôle de la mémoire de travail », *LINX* : 51 (préprint).
- Piolat A. & Pélissier A. (1998). « Étude de la rédaction de textes : contraintes théoriques et méthodes de recherches », in A. Piolat & A. Pélissier (éds.), *La rédaction de textes. Approche cognitive*. Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Piolat A. & Roussey J.-Y. (1992). « Rédaction de texte. Eléments de psychologie cognitive », *Langages* 106 : 106-115.
- Rastier F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF.
- Rey J. (1985). « Métalangage, métadiscours, métacommunication », *DRLAV* 32 : 22-32.
- Ricoeur P. (1986). *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*, II. Paris : Seuil.
- Robert S. (2002). « Modèles linguistiques de production », in M. Fayol (dir.) *Production du langage*. Paris : Hermès, 67-87.
- Roussey J.-Y. & Piolat A. (1991). « Stratégies de contrôle rédactionnel et définition du but », *Repères* 4 : 79-91.
- Sarraute N. (1994). *Genesis* 6 : 22.
- Scheinhardt Ph. (2005). « Jules Verne sous la tutelle d'Hetzel. La question de la censure dans *Une ville flottante* », in Cl. Bustarret & C. Violet, (éds.) *Genèse, censure, autocensure*. Paris : CNRS Éditions, 59-70.

NOTES

- 1.. Herschberg Pierrot (2005 : 34).
- 2.. Mortureux (1996 : 10).
- 3.. Robert (2002 : 67). Souligné par nous.
- 4.. Robert (2002 : 70).
- 5.. Robert (2002 : 68).
- 6.. Robert (2002 : 73). Souligné par nous.
- 7.. Rastier (2001 : 86).
- 8.. Boucheron-Pétillon (2002 : 5).
- 9.. Boucheron-Pétillon (2002 : 6).
- 10.. (1999). *L'Information Grammaticale*, n° 80 : 41-44.
- 11.. (2002). *L'Information Grammaticale*, n° 92 : 36-45.
- 12.. (2003). *L'Information Grammaticale*, n° 99 : 21-32.
- 13.. Bordas (1997).
- 14.. Pelizza (1999). *L'Information Grammaticale*, n° 80 : 13.

- 15.. Neveu (1998 : 11).
- 16.. J.-P. Sartre (1976). *Entretiens sur moi-même*, Situations, X, Paris : Gallimard : 94, cité par F. Neveu (1998 : 240).
- 17.. R. Barthes (1975. IV, 847 /III : 311), cité par Herschberg Pierrot (2005 : 22).
- 18.. Ricoeur (1986 : 107).
- 19.. Herschberg Pierrot (2005 : 34).
- 20.. M. Duras, *Écrire*, Folio Gallimard, p. 22.
- 21.. Bakhtine (1978 : 102).
- 22.. Authier-Revuz (1984 : 101).
- 23.. Scheinhardt (2005 : 65).
- 24.. Delaplanche (2003 : 28).
- 25.. Delaplanche (2003 : 39).
- 26.. Eliot (1971).
- 27.. Biasi de (2000 : 85).
- 28.. Biasi de (2000 : 8).
- 29.. Herschberg Pierrot (2005 : 134).
- 30.. Biasi de (2000 : 7).
- 31.. Biasi de (2000 : 84).
- 32.. Lebrave (1988 : 63).
- 33.. Lebrave (1988 : 64).
- 34.. Lebrave (2002 : 256).
- 35.. Lebrave (2002 : 257).
- 36.. Gracq (2001 : 64).
- 37.. Voir leur entretien dans *Libération*, 27 février 2001.
- 38.. Voir Ganier & Pétillon (à paraître).
- 39.. In Anokhina & Pétillon (éds.) (à paraître).
- 40.. Voir à ce titre le compte rendu très éclairant de Anokhina (2004).
- 41.. Sur la genèse saussurienne, voir Cl. Normand, *Allegro ma non troppo*, Paris : Ophrys, vol. collectif, à paraître.
- 42.. Pétillon (2006 : 14-19).
- 43.. Jabès (2005).
- 44.. Grunig (2002) et Grunig (1991).
- 45.. Benveniste [1966] (1974 : 225).
- 46.. Pinelli (2000).
- 47.. On pourra se reporter à ce titre aux travaux de Bikialo (2002).
- 48.. Alamargot (à paraître).
- 49.. Herschberg Pierrot (2005).
- 50.. Boucheron-Pétillon (2002).
- 51.. Barthes (1967 : 135).
- 52.. Barthes (1967 : 83).
- 53.. Barthes (1967 : 84).
- 54.. Sur l'ajout, voir Authier-Revuz & M-C. Lala (2002) et Pétillon (2002 : 70-84).
- 55.. Heim (2005). *Adoremus*, Les Contrebandiers éditeurs : 16.
- 56.. Milner (1989 : 34).
- 57.. S. Robert.
- 58.. Livet (2005).
- 59.. Sarraute (1994 : 121).
- 60.. Gracq (2001 : 185).

RÉSUMÉS

Style, critique génétique et modèles rédactionnels : perspectives linguistiques

Nous proposons ici de croiser la spécificité du texte *en cours de production* – qui constitue l’objet de la critique génétique – avec l’analyse des faits de langue que mène d’ordinaire le linguiste sur des corpus *figés*, c’est-à-dire clos, de textes achevés et de genres parfois très différents. Cette approche est menée tout à la fois à partir de la définition du *style* comme processus de singularisation qu’en propose A. Herschberg Pierrot et des *modèles rédactionnels* tels qu’ils ont été élaborés par les psychocognitivistes. Nous proposons d’apporter quelques éléments de réponse à la question que l’on pourrait formuler comme suit : quels types de corpus, et quelles méthodes d’analyses les sciences du langage peuvent-elle aujourd’hui proposer pour constituer le meilleur terrain de rencontre et de décroisement entre la critique génétique littéraire et stylistique et les perspectives ouvertes par les modèles rédactionnels ?

Style, Genetic Criticism and Models of Writing : Linguistic Perspectives

What we propose here is to cross the specificity of the text *in the making* – which constitutes the object of genetic criticism – with the analysis of linguistic facts that linguists usually carry out on *fixed corpora*, i.e. closed corpora of complete texts sometimes belonging to very different genres. This approach stems from both the definition of *style* as a singularization process by A. Herschberg Pierrot and the *models of writing* defined by psycho-cognitivists. We propose to bring elements of answer to the following question : what types of corpus and what analytical methods can language sciences propose to create the best grounds for meeting and decompartmentalization of literary and stylistic genetic criticism with the perspectives opened by models of writing ?

INDEX

Mots-clés : style, critique génétique, sciences du langage, psycho-cognition, modèles rédactionnels.

AUTEUR

SABINE PÉTILLON

ITEM-CNRS